

Info-municipal — Décembre 2016

FÊTE DE NOËL ET DES NOUVEAU-NÉS

Cette année, le Père Noël m'a confirmé que nous irons vous rendre visite puisque vous avez été très sage.

Quand : 18 décembre 2016

Où : Centre Aux Quatre Vents; 563, rang 7

Heure : à partir de 13 h

Nous t'invitons, toi et ta famille, à venir célébrer l'arrivée de Noël lors de cette journée magique! J'ai même entendu dire qu'il y aurait des maquilleuses, des ballons et même un coin photos aménagé!

Le Père Noël m'a dit qu'il est très heureux de venir vous rencontrer et il espère vous voir en grand nombre!

N'oubliez pas qu'il faut être sur place pour recevoir son présent!!!

LA MÈRE NOËL



SALON DES ARTISANS **À TOUTE LA POPULATION**

Le salon des artisans sera ouvert dès 12h, dimanche 18 décembre prochain!

Plusieurs artisans sont inscrits pour cette merveilleuse après-midi afin de vous montrer leur savoir-faire: Carolle Day (boules Noël), Josée Ancil (article recyclé), Marylie Therrien (décoration Noël), Manon Gouin (décoration Noël) et Roger Levert (sculpture de métal).

Vous pouvez encore vous inscrire gratuitement.

Pour plus d'informations, contactez Jennifer au 819 845-7795 poste 3



Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église

Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

www.municipalite.st-claude.ca

Nouvelles municipales

PROJET MODULES DE JEUX – POINTE MARCHAND

Suite à la séance publique de consultation des citoyens de Saint-Claude tenue en août 2015, des éléments sont ressortis pour améliorer la municipalité et les services

- Aménagement aire de jeux à la Pointe Marchand
- Éclairage près de la pointe Marchand
- Agrandissement du stationnement à la Pointe Marchand

Le conseil désire améliorer et aménager des modules pour les enfants dans le secteur du lac Boissonneault afin d'offrir ce service pour les familles.

Un projet pour cet aménagement sera élaboré et soumis pour une demande de subvention dans le cadre de la politique de soutien aux projets structurants.



BIBLIOTHÈQUE IRÈNE DUCLOS –RENOUVELLEMENT BIBLIO RÉSEAU

Les membres du réseau Biblio de l'Estrie ont adopté le maintien de la cotisation annuelle à 3,92\$ par citoyen pour la prochaine année 2017.

L'adhésion au Réseau Biblio de l'Estrie est renouvelée.

STATIONNEMENT INTERDIT

Il est défendu de stationner un véhicule dans les rues de la municipalité pendant la période de déneigement, soit du 15 novembre au 31 mars de 24h à 7h selon l'article 83 du règlement uniformisé 2016-302.



RETARD DE TAXES 2016

Nous tenons à aviser les contribuables qui doivent des redevances 2016 de venir acquitter le solde de leur compte, avant la fin de décembre, afin d'éviter les procédures pour la vente de taxes ou bref de saisies.

RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME « UNE ÉCOLE À DÉCOUVRIR » ÉCOLE NOTRE-DAME DU SOURIRE

L'école Notre-Dame du Sourire désire promouvoir son institution comme milieu de vie dynamique, le programme « école à découvrir » existe depuis 2003.

Une municipalité peut aider et peut subventionner pour l'éducation et la formation de la jeunesse sur son territoire, et ce selon l'article 91 de la Loi sur les compétences municipales;

La municipalité accorde une subvention à l'école Notre-Dame du Sourire dans le but de promouvoir cet établissement et plus particulièrement par l'intermédiaire de l'équipe-école, la subvention sera accordée pour une durée de trois ans, soit pour les exercices financiers municipaux de 2017, 2018 et 2019.

La subvention, d'un montant de 150\$ par nouvelle inscription, sera versée à l'école Notre-Dame du Sourire après chaque entrée scolaire, sur preuve du nombre de nouvelles inscriptions



COLLECTE SAPIN DE NOËL

Cette année, les sapins seront recueillis directement à votre porte, ou au garage municipal au 568, rue Gérard.

Vous devez téléphoner à la municipalité avant le 13 janvier 2017 pour demander un ramassage:

819-845-7795 poste 1



HOCKEY AMICAL SUR GLACE POUR 13 ANS ET +

La municipalité de Saint-Claude désire offrir une activité de hockey amical sur glace pour 13 ans et + de 18h30 à 20h à la patinoire. **Le but de cette activité est de donner l'occasion aux ados et aux adultes de participer à une activité de hockey en plein air.** Ligue de 4 contre 4 ou 3 contre 3 pourrait être mis sur pieds.

Pour ce faire, **nous avons besoin d'inscriptions et savoir vos disponibilités pour réserver un soir pour cette ligue.** De plus, pour une raison de sécurité, nous suggérons fortement le port du casque et autre équipement.

Pour informations, contactez Jennifer Bergeron au 845-7795 poste 3



REVISION COMPLÈTE DU PLAN EN SÉCURITÉ CIVILE EN FORMULE ALLÉGÉE : MANDAT A RAYMOND GAGNE

Les municipalités demeurent responsables de la protection des personnes et des biens en cas de sinistre majeur.

Le conseil retient les services de Raymond Gagné, visant à faire une révision complète du plan de sécurité civile en formule allégée pour 2017-2018.

RECUPERATION PEINTURE

Peinture, contenants de peintures vides

La municipalité a un contenant au garage municipal, 568, rue Gérard afin de permettre la récupération des peintures et contenants de peinture. On demande aux citoyens de laisser leur contenant à côté du gros bac de métal à cet effet.



INTERDICTION DE TRAVERSER LA NEIGE DANS LES CHEMINS MUNICIPAUX

AFIN d'offrir une sécurité des usagers de la route en période hivernale, nous tenons à vous rappeler qu'il est :

Interdit de traverser et de laisser des amas de neige dans les rues et les chemins lors du déblaiement de votre entrée de maison.



BOTTIN GARDIENNAGE

Les jeunes intéressés à offrir leur service de garde d'enfants peuvent s'adresser au bureau municipal afin de figurer dans le bottin de gardiennage! Appelez au 819-845-7795 poste 3 pour en faire partie!

Marylie Therrien: (819) 845-3313

Daphné Gagnon: (819) 845-2453

Gabriel Pearson (819) 845-3570



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, secrétaire-trésorière, g.m.a que la municipalité a adopté la résolution no 2016-11-18, à sa séance du 7 novembre 2016, qui se lit comme suit :

2016-11-18 ÉTABLISSEMENT D'UN CALENDRIER POUR LES SÉANCES ORDINAIRES 2017

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Marco Scrosati, appuyé par le conseiller Bruno Marchand et résolu que les réunions ont lieu à l'hôtel de ville de Saint-Claude, 295, 2^e étage, Route de l'Église à Saint-Claude [QC) JOB 2N0 à 20h.

Lundi 9 janvier	Lundi, 3 juillet
Lundi 6 février	Lundi 7 août
Lundi 6 mars	Mardi 5 septembre
Lundi 3 avril	Lundi 2 octobre
Lundi 1er mai	Lundi 13 novembre
Lundi 5 juin	Lundi 4 décembre

Donné à Saint-Claude, le 17 novembre 2016

France Lavertu
Directrice générale, Secrétaire-trésorière

EMBELLISSEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

La municipalité désire poursuivre l'embellissement de la localité. Un budget est alloué pour la prochaine année pour des jardinières.



AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Avis public est donné par les présentes par la soussignée, France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sur le budget 2016 sera tenue le **12 décembre 2016** à **19h**, à l'hôtel de ville, situé au 295, 2^e étage, Route de l'Eglise à Saint-Claude.

ORDRE DU JOUR SEANCE EXTRAORDINAIRE 12 DECEMBRE 2016

ORDRE DU JOUR

Lecture et présentation du budget 2017

Période de questions

Adoption du Budget 2017

Adoption du règlement de taxation

Adoption du plan triennal en immobilisation 2017-2018-2019

Levée de la séance

Les délibérations et la période de questions lors de la séance porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Saint-Claude, ce 1^{er} novembre 2016.

France Lavertu

Directrice générale et Sec-très., G.M.A.

BACS À ORDURE ET RÉCUPÉRATION DANS LA RUE

Nous vous demandons votre coopération pour la période hivernale: Ne placer pas vos bacs dans le chemin ou la rue pour ne pas nuire aux opérations de déneigement.

Prière de l'enlever aussitôt qu'il a été vidé.

Il est recommandé de placer le bac la veille, à proximité de la rue car le mat du camion peut le prendre en bordure de l'entrée de votre cour.

Merci de votre habituelle collaboration.





Nouvelles Service Incendie



GIGNOLÉE 2016

1716,40\$ amassé par l'équipe de bénévoles du service incendie pour la guignolée du 27 novembre!

En plus des dons en argent, l'équipe de bénévoles, a aussi récolté beaucoup de denrées non périssables qui serviront à la conception des paniers de Noël!

Nous tenons à remercier: Bobby Joe, Martin Lépine, Jocelyn Beaucher, Simon Drouin, Yannick Perron, Pamela Mailhot, Jassen Côté, Yoan Garon, Yannik Scrosati, David St-Pierre, Stéphane Roy, Yves Michaud, Édith Breton, Eugène Jolicoeur, Serge Boulanger, Lucie Coderre, Denis Bégin, Yvan Bérard, Jean-Luc Paquette, Marise Olivier, Andrée Laliberté, Claude Préfontaine, Olivier Drouin, Bianca et Jérémie Milette ainsi que Anthony, Jérôme et Valérie Miquelon.

J'aimerais remercier toute la population de Saint-Claude, pour leur grande générosité. Un merci particulier à toute mon équipe de pompiers présents, leur épouse ainsi que les bénévoles.

Notez que la prochaine activité où le Service Incendie s'impliquera est la fête Noël, le 18 décembre prochain!

Merci beaucoup et
à l'an prochain!

Jean Labrecque

Directeur incendie



Nouvelles

CLUB QUAD de la MRC du VAL ST-FRANÇOIS
C.P. 57, St-Denis-de-Brompton, QC
819-674-6150



Le temps frais se pointe, l'hiver est à nos portes avec une belle saison de VTT en perspective.

Voici les points saillants de l'Assemblée Générale Annuelle tenue le 16 octobre à La Poudrière de Windsor

- Présence de 49 membres
- Gagnant du tirage d'une carte de membre annuelle (parmi les membres présents): **Diane Richard**
- Élection du comité 2016-2017
 - Danny Lacasse , vice-présidente
 - Rachel Bergeron , trésorière
 - Sylvain Roy, directeur agents de surveillance des sentiers (réélu)
 - Stéphane Dionne, directeur secteur est
 - Nancy Beauregard, directrice des activités (réelu)

RÈGLEMENTATION SUR LES PNEUS À CLOUS POUR LES VTT

Les clous sous pression **seulement** sont légaux pour la période du 15 octobre au 15 avril (comme les automobiles). **Les clous vissés ne sont pas permis.**

- Le sentier VTT d'été entre le Lac Brompton et Racine sera ouvert à compter du 27 novembre prochain.

La prochaine réunion aura lieu a la salle de l'Âge d'Or du Centre Communautaire, 1485, rte 222 St-Denis de Brompton;
18h45 comité , 19h30 porte ouverte aux membres

****Nouveau cette année, les membres sont invités à assister aux réunions mensuelles à partir de 19h30****

Bonne saison 2016-2017, au plaisir de vous croiser sur nos sentiers.

Pour plus de détails sur les points de vente, les débarcadères, les activités, les sentiers, visitez notre site internet au :

<http://valst-francois.fqcq.qc.ca/>



Votre animal de compagnie et le temps des Fêtes

Durant le temps des fêtes, près d'un Canadien sur quatre se retrouve dans l'obligation d'amener d'urgence son animal de compagnie chez le vétérinaire. Afin d'éviter que cette période de réjouissances ne tourne à la catastrophe, voici quelques conseils.

Décorations de Noël chatoyantes, friandises succulentes, restants de table riches, plantes alléchantes sont autant d'éléments attirants pour votre compagnon à quatre pattes, mais oh combien potentiellement dangereux pour celui qui s'en approche de trop près...

LES ALIMENTS ET LES BOISSONS

Le chocolat : il contient notamment de la caféine et de la théobromine, hautement toxiques tant pour les chiens que pour les chats. Gardez le chocolat ainsi que les aliments qui en contiennent hors de la portée de votre animal de compagnie.

Les os de volaille : n'en offrez pas à votre animal, car ils pourraient se briser et se loger dans sa gorge ou son système digestif, d'où un risque d'étouffement ou de perforation.

Les restants de table : demandez à vos invités de ne pas en offrir à votre animal. Bien que succulents, ceux-ci sont souvent riches ou épicés; ils ne conviennent pas à son appareil digestif et pourraient le rendre malade.

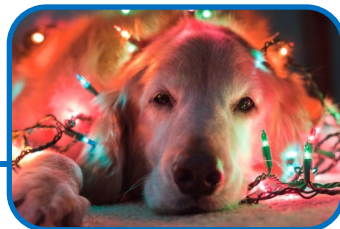
Les confiseries, les pâtisseries et la boulangerie : elles contiennent souvent du xylitol (édulcorant artificiel) qui peut entraîner une maladie du foie, voire une insuffisance hépatique. Offrez plutôt à votre animal des gâteries spécifiquement conçues pour lui.

L'alcool : gardez toutes bouteilles et verres contenant de l'alcool hors de la portée de votre animal, car l'alcool est une substance nocive pour lui (signes d'intoxication : vomissements, démarche vacillante et baisse de la température corporelle). Si vous soupçonnez l'ingestion d'alcool par votre animal, amenez-le immédiatement chez le vétérinaire.

Les autres aliments : les oignons, les raisins (frais ou secs), les noix et les avocats sont également à proscrire puisqu'ils sont hautement toxiques pour les animaux de compagnie.

Et n'oubliez pas de sortir les sacs à ordures à l'extérieur! Les odeurs qui s'en dégagent sont plus qu'attirantes pour votre chat ou votre chien. Et cela vous évitera une mauvaise surprise...

Suite à la page suivante...



suite SPA...

LES PLANTES : l'ingestion de certaines plantes peut être nocive pour les animaux de compagnie. Parmi celles-ci, notons :

le **houx** (troubles digestifs ainsi qu'une dépression du système nerveux);
le **poinsettia** (troubles digestifs, de légers à modérés);
et le **gui** (irritation sévère du tube digestif, chute du rythme cardiaque et de la température corporelle, difficultés respiratoires, manque d'équilibre, soif excessive, crises épileptiques, coma, voire la mort).

En cas d'ingestion, appelez immédiatement votre vétérinaire.

Enfin, assurez-vous que Minet ou Fido porte son médaillon d'identification en tout temps car, avec le va-et-vient incessant de vos invités, voilà une belle occasion pour votre animal de filer en douce, question d'échapper au brouhaha... L'équipe de la SPA de l'Estrie vous souhaite de joyeuses fêtes!

ZUMBA

Où : Gymnase de l'école Notre-Dame du Sourire, 301, route de l'Église

Quand : Mercredi soir à 19h30

Durée : 12 semaines; du 18 janvier au 5 avril 2017

Coût : 60\$

Pour inscription ou information, rejoindre

Magali Boisvert Nault au 819-679-8992

Au plaisir de vous voir pour faire le party ensemble!



COLLECTE DES ORDURES et SÉLECTIVE- PÉRIODE DES FÊTES

30 décembre 2016 : collecte sélective (recyclage)

2 janvier 2017 : collecte des ordures ANNULÉE

4 janvier 2017 : collecte des ordures (reprise du 2 janvier)



BIBLIOTHÈQUE IRÈNE-DUCLOS

Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont le samedi de 10h00 à 11h30 et le mardi de 18h30 à 19h30. La bibliothèque est aussi ouverte les journées de la Vie active qui sont les jeudis de 11h00 à 12h00. Cependant, lors de la période des Fêtes de Noël, la bibliothèque sera fermée samedi le 24 décembre, mardi le 27 décembre et samedi le 31 décembre.

Accès au Réseau Biblio de l'Estrie.

La première est l'accès à Zinio pour télécharger les revues. La deuxième est l'accès aux prêts de livres (PEB) entre bibliothèques. Ceci est semblable aux prêts effectués à la bibliothèque par une bénévole mais c'est vous qui faites la demande. La troisième nouveauté est l'accès sans frais à Généologie Québec. La quatrième est l'accès aux Prêts Numériques.

Pour l'accès à Zinio :

- 1-Faite une recherche pour Réseau Biblio de l'Estrie
- 2-Cliquer sur Livres & Ressources Numériques
- 3-Cliquer sur Connexion; entrer votre numéro de carte de membre ainsi que votre NIP (qui sont soit les 4 derniers chiffres de votre carte de membre ou la première lettre de votre nom de famille et les 3 derniers chiffres de votre carte de membre).
- 4-Cliquer sur Zinio pour télécharger les magazines préférés
- 5-Cliquer sur create new account et entrer les données requises
- 6-Cliquer sur Browse Magazines et faites votre choix après avoir regardé le guide de démarrage (watch tutorial)
- 7-Cliquer sur Check Out pour sortir

Pour Prêt entre bibliothèques :

- 1-Cliquer sur Prêt entre bibliothèques et voir les instructions pour effectuer une demande sur ZPortal

Pour Généologie Québec

- 1-Cliquer sur Livres et Ressources Numériques
- 2-Cliquer sur Généologie Québec et suivre le guide d'utilisation dans à propos

Pour Prêt Numérique

- 1-Cliquer dans l'espace Prêt Numérique et suivre le guide d'utilisation.

Un très Joyeux Noël et une Bonne Année de la part des bénévoles de la bibliothèque.



LE BAC BRUN ARRIVE DANS LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Richmond, le 3 novembre 2016 – C'est en mai 2017 que la collecte des matières organiques, plus connue sous le nom de « collecte des bacs bruns », sera implantée dans onze (11) municipalités de la MRC du Val-Saint-François. Celles-ci se joindront à la ville de Windsor, qui effectue déjà ce type de collecte sur son territoire depuis 2009.

Les municipalités de Bonsecours, Canton de Cleveland, Racine, Saint-Claude, Saint-Denis-de-Brompton, Saint-François-Xavier-de-Brompton, Sainte-Anne-de-la-Rochelle, Canton de Valcourt, le village de Lawrenceville ainsi que les villes de Richmond et de Valcourt se sont engagés à instaurer le service de collecte des matières organiques sur leur territoire, conformément à l'obligation gouvernementale de bannir ces matières des sites d'enfouissement d'ici 2020. *« La collecte des matières organiques est un incontournable pour réduire la quantité de déchets que nous produisons. Dans le cas de la ville de Windsor, c'est plus de 400 tonnes de matières organiques qui sont récupérées et valorisées chaque année »* précise Sylvie Bureau, mairesse de Windsor.

Les citoyens de ces municipalités recevront un bac roulant brun de 240 litres ainsi qu'un minibac de cuisine. Les bacs seront distribués de la mi-mars à la mi-avril et les premières collectes débiteront le 1^{er} mai, selon le calendrier de collecte qui sera distribué au cours des prochains mois. Par la suite, les bacs bruns seront vidés toutes les semaines jusqu'en novembre et une fois par mois de décembre à mars.

Au cours des douze prochains mois, une vaste campagne d'information sera déployée sur le territoire pour fournir toute l'information nécessaire aux citoyens afin de se familiariser avec la venue de ce nouveau service : liste des matières permises et refusées, calendrier de collecte, trucs et astuces pour éviter les désagréments, etc. De plus, des séances publiques d'information se tiendront dans chacune des municipalités participantes tout au long du projet pour renseigner les citoyens et répondre à leurs questions. *« Il est certain que l'arrivée des bacs bruns nécessitera une modification des habitudes de tri, mais comme lors de l'implantation de la collecte des matières recyclables, les citoyens se rendront vite compte que ce n'est pas si complexe »*, précise Marc-André Martel, maire de Richmond et président de la Société de gestion des matières résiduelles du Val-Saint-François.

Pour plus d'information, contactez votre municipalité ou consultez le site Internet de la MRC du Val-Saint-François au www.val-saint-francois.qc.ca.



OPÉRATION NEZ-ROUGE: RÉGION DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

L'Opération Nez Rouge reprend ses rennes dans la région afin de raccompagner de façon sécuritaire les gens à leur domicile durant la période des fêtes. Le comité organisateur vous invite à utiliser le service de raccompagnement dès le début décembre.

Utiliser un chauffeur désigné d'Opération Nez Rouge après une soirée bien arrosée ! Voici les dates que le service est disponible:

2,3,9,10,16,17,31 décembre

819-239-3333

819-821-4646 (Sherbrooke)



LE RESTAURANT LES CINZAMOURS

Félicitation à Édouard qui a reçu le certificat de 10\$ de rabais pour un repas avec sa famille au Restaurant les Cinzamours pour le mois d'octobre.



Activités du Groupe Entraide

SOIRÉE DE DANSE DÉCEMBRE

THÈME: «C'est Noël» avec Estelle et Rock

QUAND: 10 décembre 2016 à partir de 20h

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre

Apportez vos consommations!



SOIRÉE DE DANSE JANVIER

THÈME: «Chez nous on danse. Bonne Année» avec Estelle et Rock

QUAND: 14 janvier 2017 à partir de 20h

LIEU: Centre Aux Quatre Vents (563, rang 7)

COÛT: 7\$ membre et 8\$ non-membre

Apportez vos consommations!





École Notre-Dame du Sourire



Après-midi d'Halloween

Le 31 octobre dernier, les élèves de l'école de notre village ont eu droit à des activités d'Halloween. Au début de l'après-midi, chaque professeur avait organisé une activité. Il y avait des sports, des mandalas, des rallyes informatiques, des énigmes, un bingo et du bricolage. Finalement, la journée s'est bien terminée avec une superbe collation préparée par les parents de l'OPP. C'était une superbe journée!!!

Composé par : Philippe Terrien



Tirelires Halloween

À l'Halloween, les enfants ont passé avec des tirelires pour amasser des fonds pour la fondation de Leucan. Une somme de 200\$ a été amassée. Un grand merci à vous !



Sabrina

Sabrina remplace Marie-Ève l'enseignante de maternelle les vendredis. Elle a fait son primaire ici. Elle est venue nous raconter la légende des 3 sœurs. Cette légende est très vieille parce que même son père la connaît. La connaissez-vous ? Après l'histoire, toute la classe voulait aller au sous-sol de l'école.

Composé par: Ève et Steven

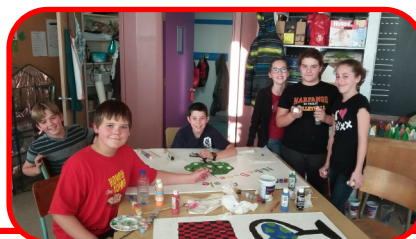


Murale de l'école

L'an dernier, les élèves de 5^e et 6^e année avaient débuté un projet pour embellir l'entrée de l'école : peindre une murale. Malheureusement, ce projet n'a pu être terminé l'an dernier.

Vendredi dernier, les anciens élèves du groupe ont été invités à venir peindre leurs œuvres sur des panneaux de bois. Il ne reste que quelques détails à faire et ils seront fixés aux garde-corps de l'entrée au courant du mois de décembre. Chose certaine, l'entrée sera vraiment plus colorée ! Vous êtes les bienvenus à venir y jeter un coup d'œil prochainement.

Marie-Andrée Pouliot
Enseignante 3^e cycle





Temps des fêtes



VŒUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES DU CONSEIL MUNICIPAL

C'est avec plaisir que le conseil municipal et les employés municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne période des fêtes et une année 2017 dès plus agréable, remplie de santé et de joie.

La période des Fêtes nous offre l'occasion de partager des moments privilégiés avec les êtres aimés. Que les moments soient source de paix et de bonheur.

C'EST TOUJOURS UN PLAISIR DE TRAVAILLER POUR VOUS!

Maire

Hervé Provencher

Conseillers :

Bruno Marchand, Marco Scrosati

Yves Gagnon, Étienne Hudon-Gagnon

Yvon Therrien et Diane Roy



CLUB QUAD de la MRC du VAL ST-FRANÇOIS

C.P. 57, St-Denis-de-Brompton, QC

819-674-6150



À l'aube d'une nouvelle saison VTT et à l'occasion de cette période des Fêtes, le conseil administratif offre ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour Noël et la nouvelle année à tous ses membres. Une mention spéciale pour ceux qui, de près ou de loin, contribuent à conserver et développer un club dynamique offrant plus de 180 kilomètres de sentier d'hiver aux passionnés du quad.

Au plaisir de vous rencontrer sur nos sentiers et lors d'activités.
Joyeux Noël, bonne et heureuse année 2017

Votre conseil administratif

Pour plus de détails sur notre club, nos activités, nos sentiers, visitez notre site internet ou écrivez-nous

clubquadvalstfrancois@yahoo.ca



LE RESTAURANT LES CINZAMOURS

Voici notre horaire pour le temps des fêtes 2016/2017

22, 23 décembre 2016: de 6h à 14h

24, 25, 26 décembre 2016: fermer

27, 28, 29, 30 décembre 2016: de 6h à 14h

31 décembre 2016, 01 et 02 janvier 2017: fermer

03 janvier 2017: retour aux heures habituelles

Ouverture sur réservation (15 personnes et plus)

Venez rencontrer votre ami le père Noël le 17 décembre prochain, de 14h à 16h

Inscrivez votre enfant (0-8 ans) avant le 10 décembre.

Par téléphone: 819-845-2332 (Jacinthe) ou

Sur place: 325 route de l'église

P.S. Seul les enfants inscrit recevront un petit cadeau du père Noël



BUREAU MUNICIPAL FERMÉ POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Comme à chaque année, le bureau municipal sera fermé pour toute la période des fêtes, du **23 décembre au 3 janvier inclusivement** !

Merci de votre collaboration!

MESSES POUR LA PERIODE DES FETES

Voici les heures des messes

LE 24 DÉCEMBRE

Saint-Philippe : 16h et Minuit

Saint-François-Xavier : 19h et 22h

LE 25 DÉCEMBRE

Saint-Philippe : 10h

LE 31 DÉCEMBRE

Saint-Philippe : à 16h

LE 1^{ER} JANVIER

Saint-Philippe : 11h

Saint-François-Xavier : 9h30

